



CC du Pays d'Ancenis (Siren : 244400552)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ancenis-Saint-Géréon
Arrondissement	Châteaubriant-Ancenis
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/12/1999
Date d'effet	16/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Maurice PERRION

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre administratif des Ursulines
Numéro et libellé dans la voie	Quartier Rohan
Distribution spéciale	B.P.201
Code postal - Ville	44156 ANCENIS CEDEX
Téléphone	02 40 96 31 89
Fax	02 40 98 82 90
Courriel	compa@pays-ancenis.com
Site internet	www.pays-ancenis.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	69 819
-----------------------------	--------

Densité moyenne	81,99
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Ancenis-Saint-Géréon (200083228)	11 479
44	Couffé (214400483)	2 592
49	Ingrandes-Le Fresne sur Loire (200060184)	2 747
44	Joué-sur-Erdre (214400772)	2 660
44	La Roche-Blanche (214402224)	1 261
44	Le Cellier (214400285)	4 090
44	Le Pin (214401242)	766
44	Ligné (214400822)	5 480
44	Loireauxence (200059020)	7 658
44	Mésanger (214400962)	4 823
44	Montrelais (214401044)	844
44	Mouzeil (214401077)	1 977
44	Oudon (214401150)	4 003
44	Pannecé (214401184)	1 450
44	Pouillé-les-Côteaux (214401341)	1 107
44	Riaillé (214401440)	2 416
44	Teillé (214402026)	1 834
44	Trans-sur-Erdre (214402075)	1 112
44	Vair-sur-Loire (200055820)	4 913
44	Vallons-de-l'Erdre (200078079)	6 607

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Autres énergies <i>Energies : Zones de développement de l'éolien Proposition de création de zones de développement de l'éolien sur le territoire de la communauté de communes.</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) - Assainissement collectif <i>Assainissement collectif à compter du 1er janvier 2015</i> - Assainissement non collectif <i>Assainissement non collectif Création et gestion d'un service public intercommunal d'assainissement non collectif (SPANC) : contrôle et entretien.</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>: Protection et mise en valeur de l'environnement - Gestion des déchets des ménages et déchets assimilés, collecte, valorisation, élimination et traitement.</i>

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>Santé - élaboration et le suivi d'une stratégie territoriale multipartenariale, - élaboration et la réalisation d'actions communautaires découlant de la stratégie territoriale, - soutien technique et/ou financier aux projet s'inscrivant dans la stratégie territoriale, portés par d'autres structures.</i>
- Action sociale
<i>Actions sociales d'intérêt communautaire Est d'intérêt communautaire toute action en faveur : - de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans et des personnes en difficulté, - de la prévention de la délinquance : CISP (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) - de l'information des personnes âgées : CLIC (centre local d'information et de coordination) - de l'emploi</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou de gestion de zones d'activité industrielle, commerciale et tertiaire, aux activités commerciales, artisanales ou de services ;
<i>Toutes nouvelles zones d'activités ou extensions de zones d'activités sont d'intérêt communautaire. Est considérée comme zone d'activités une zone à usage industriel, commercial, artisanal, touristique ou tertiaire qui requiert une opération de division, une procédure d'urbanisme spécifique (lotissement ou ZAC) et des travaux d'aménagement. Sont exclus : -les aménagements de terrains isolés, -les aménagements préexistants et terminés par un maître d'ouvrage autre que la COMPA. Les espaces publics dédiés aux zones d'activités communautaires sont communautaires</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
<i>Accompagnement de la pratique sportive. - Aide aux manifestations d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : Les manifestations se déroulant sur plusieurs cantons, Les manifestations dont les participants sont issus au minimum de trois cantons, Les manifestations de niveau au minimum départemental se déroulant sur le Pays d'Ancenis. - La mise en place des conditions permettant l'apprentissage de la natation en particulier pour les scolaires.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>Définition, coordination et animation de la politique culturelle du territoire. - Création et gestion du réseau de lecture publique. - Réalisation de festival(s) de spectacle vivant d'intérêt communautaire. - Coordination des écoles de musique associatives du territoire du Pays d'Ancenis. - Actions d'éducation artistique et culturelles d'intérêt communautaire. - Soutien aux associations culturelles développant des projets d'intérêt communautaire..</i>
- Activités sportives
<i>Accompagnement de la pratique sportive. - Aide aux manifestations d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : Les manifestations se déroulant sur plusieurs cantons, Les manifestations dont les participants sont issus au minimum de trois cantons, Les manifestations de niveau au minimum départemental se déroulant sur le Pays d'Ancenis. - La mise en place des conditions permettant l'apprentissage de la natation en particulier pour les scolaires.</i>

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace communautaire : - *Elaboration, mise en œuvre et suivi de la charte de territoire, d'un schéma de cohérence territoriale, des schémas de secteurs.* - *Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire :* sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté destinées à l'aménagement des zones d'activités économiques et touristiques. - *Aménagement rural :* développement, préservation et mise en valeur du territoire, de ses sites et paysages, politique de l'espace rural.

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace communautaire : - *Elaboration, mise en œuvre et suivi de la charte de territoire, d'un schéma de cohérence territoriale, des schémas de secteurs.* - *Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire :* sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté destinées à l'aménagement des zones d'activités économiques et touristiques. - *Aménagement rural :* développement, préservation et mise en valeur du territoire, de ses sites et paysages, politique de l'espace rural.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace communautaire : - *Elaboration, mise en œuvre et suivi de la charte de territoire, d'un schéma de cohérence territoriale, des schémas de secteurs.* - *Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire :* sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté destinées à l'aménagement des zones d'activités économiques et touristiques. - *Aménagement rural :* développement, préservation et mise en valeur du territoire, de ses sites et paysages, politique de l'espace rural.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

Transports Gestion des transports d'intérêt communautaire et notamment : - les transports à la demande (Abeille) - l'organisation et la gestion des transports publics des habitants et des scolaires de compétence départementale en qualité d'organisateur secondaire ; - l'organisation et la gestion des transports des scolaires vers les piscines.

- Organisation des transports non urbains

Transports Gestion des transports d'intérêt communautaire et notamment : - les transports à la demande (Abeille) - l'organisation et la gestion des transports publics des habitants et des scolaires de compétence départementale en qualité d'organisateur secondaire ; - l'organisation et la gestion des transports des scolaires vers les piscines.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont considérées voiries d'intérêt communautaire : les voiries d'accès et intérieures des espaces d'activité d'intérêt communautaire. Création ou participation financière pour : les échangeurs autoroutiers, les voiries d'accès aux échangeurs autoroutiers, les infrastructures routières desservant les aménagements et équipements d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Tourisme Définition de la politique touristique du territoire du Pays d'Ancenis et représentation au sein des organismes à vocation touristique. Création et fonctionnement d'un Office de Tourisme Intercommunal ayant pour missions : accueil et information, promotion touristique du territoire du Pays d'Ancenis, accompagnement et formation des opérateurs touristiques exerçant sur le territoire, missions d'accompagnement technique concourant au développement d'actions et de projets touristiques publics ou privés, commercialisation de produits et services touristiques, Actions concourant au développement touristique du territoire du Pays d'Ancenis Installation du balisage et de la signalétique directionnelle des circuits de randonnées d'intérêt de Pays dont la liste est fixée par délibération du Conseil Communautaire.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique du logement et du cadre de vie Elaboration et mise en œuvre du programme local de l'habitat, notamment les opérations d'amélioration de l'habitat

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Politique du logement et du cadre de vie Elaboration et mise en œuvre du programme local de l'habitat, notamment les opérations d'amélioration de l'habitat</i>
Autres
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>Gestion des services d'incendie et de secours. -Représentation des communes dans l'établissement public départemental des services d'incendie et secours (E.P.D.S.I.S) et prise en charge de la taxe départementale. Gestion, entretien et remplacement de poteaux d'incendie sur le territoire Intercommunal permettant aux maires d'exercer leurs responsabilités. -Soutien aux actions des amicales de pompiers volontaires</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion d'une aire de grand passage pour les gens du voyage</i>
- Autres <i>Fourrière pour animaux errants et abandonnés</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	SM "entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle" (200079077)	SM fermé	836 920
45	Etablissement public Loire (254502008)	SM ouvert	4 034 863
44	Territoire d'énergie Loire Atlantique (TE44) (200014926)	SM fermé	725 631
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 494 926
49	SMO "Anjou Numérique" (200052587)	SM ouvert	613 994
44	SM Atlantic'eau (254401094)	SM fermé	541 288

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)